

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Une taxe d'aménagement de 3,5 % va être instaurée par la Communauté de Communes
- Rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement du SPANC présenté par le Maire.

COMPTABILITE

- Depuis 2017, le loyer du presbytère est supérieur au plafond de la convention. Il convient de rembourser les locataires pour la période et de mettre à jour le bail.
- Personnel communal : une indemnité représentant les congés « non pris » de 1237,40 € sera versée à F. Decarprentrie et de 143,44 € à L. Gonthier (2,40 jours).
- Amortissement de la caserne d'Excideuil demandé par le trésorier d'un montant de 2702€.
- La somme de 10,60€, représentant une demande d'impression du journal paroissial pendant le confinement, va être encaissée.

SYNDICAT

- Désignation de deux délégués au CNAS (1 agent et 1 élu) : Claire Lebreton et Edith Lafarge
- Visites possibles à St Laurent des Hommes programmées par le SMCTOM.

COMMUNE

- Les travaux aux Reignes et Réjoux commenceront début octobre 2020, le devis Pijassou ayant été retenu (22443€).
Travaux au Dognon : les travaux sur les canalisations du Dognon sont prévus début novembre.
- La fête de Noël qui a lieu le premier dimanche de la nouvelle année, pour des raisons sanitaires est largement compromise ; néanmoins, chaque enfant de moins de 11 ans recevra la somme de 20€.
- Interdiction de camping sur l'aire de jeux près du Dognon.
- Solution à trouver pour mieux éclairer l'arrêt de bus au pont du bourg.
- Contact avec l'établissement Public Foncier pour acheter la grange Barrucci et la maison Pédemonte afin de la démolir en même temps que les travaux de voirie du Dognon.

La Secrétaire de séance : Isabelle BLONDET